



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 juillet 2014

L'an deux mil quatorze, le quatre juillet à 19h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Martine SOREL, Maire

### •Personnes présentes :

MM Martine SOREL Maire, Philippe BOUILLETTE, Jean-Jacques SCHREIBER Adjoints, Céline ASBROUCQ, Guy FOURNIER, Stéphane FRANCON, Brice GRELLIER, Marie-Thérèse HERBINIER, Sylvie LEFRANCOIS, Jean SUZÉ, Jean-Joël GIL

Secrétaire de séance : Madame Céline ASBROUCQ

### Point sur la commission de sécurité

Philippe BOUILLETTE expose aux Membres du Conseil la composition d'une telle commission et son champ d'action et explique qu'il n'est pas nécessaire pour notre petite commune de la mettre place, les contrôles électriques étant faits par la société VERITAS chaque année ainsi que les contrôles des extincteurs.

### Création d'un groupe de travail PLU

Pour être en conformité avec la loi ALLUR qui oblige les communes de passer du POS au PLU avant 2017, la municipalité souhaite s'engager dans la démarche de création du PLU. Mme le Maire a rencontré avec Marie-Thérèse HERBINIER et Jean-Jacques SCHREIBER, M. Patrick GAUTHIER, urbaniste du PNR, qui nous conseille de créer un groupe de travail. Néanmoins tous les conseillers étant intéressés par cette démarche ils constitueront ce groupe de travail qui se réunira dès le mois d'octobre. Les habitants seront informés régulièrement des avancées de ce dossier important par réunion.

### Délibération adhésion SIAA LE PERCHAY

**Madame le Maire** donne connaissance à l'assemblée :

-de la demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome des collectivités suivantes :

- LE PERCHAY

Et de l'acceptation desdites adhésions par le comité syndical réuni le 21 mai 2014.

Le conseil,

VU l'arrêté préfectoral N° 389 du 13 novembre 1998 créant le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome et après en avoir délibéré,

DECIDE D'ACCEPTER

-l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome des collectivités suivantes :

- LE PERCHAY

### Délibération retrait SIAA LABBEVILLE

**Madame le Maire** donne connaissance à l'assemblée :

De la demande de retrait du syndicat intercommunal d'assainissement autonome de la collectivité suivante :

- LABBEVILLE

Et de l'acceptation dudit retrait par le comité syndical réuni le 21 mai 2014.

Le conseil,

VU l'arrêté préfectoral N° 389 du 13 novembre 1998 créant le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome et après en avoir délibéré,

DECIDE D'ACCEPTER

-le retrait du Syndicat Intercommunal d'assainissement autonome de la collectivité suivante :

- LABBEVILLE

## Projet d'exposition Grande Guerre

Dans le cadre de l'exposition que la Municipalité souhaite réaliser le 11 novembre prochain Stéphane FRANCON indique que ses recherches sur les soldats « Morts pour la France » inscrits sur le monument aux morts sont fructueuses et qu'il a RV aux archives départementales le 10 juillet.

## Formation premiers secours par le SDIS

Mme le Maire informe que l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise propose des sessions de formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 et de sauveteur Secourisme du Travail. Le Conseil est favorable à l'organisation de ces formations, toutefois ces formations n'étant pas gratuites elles seront subordonnées au coût.

## Peupliers Forêt Gestion

Mme le Maire fait lecture du diagnostic établi par FORET GESTION suite à la visite de terrain effectuée le 7 avril 2014.

Plusieurs actions sont envisagées pour gérer au mieux les parcelles boisées, coupes, entretien et replante (Marais de Becquerel, Parcelle le long de l'Aubette, le Petit Marais). Une réunion est souhaitée avec les sociétés de chasse, l'Association de pêche Amblevilloise et FORET GESTION afin d'établir un planning. Philippe BOUILLETE se charge de sa mise en place.

## Point sur les commissions

**Commission animation :** Guy FOURNIER fait le point du retour des catalogues pour les jouets de Noël : 36 retours sur 47 distribués, les friandises sont commandées.

Une réunion de la commission est fixée le 5 septembre avec pour ordre du jour :

- Brocante du 19 octobre
- Exposition du 11 novembre

Guy FOURNIER informe que les activités guitare, gym douce et chorale reprendront à la rentrée et se charge de contacter les organisateurs pour connaître leurs horaires et tarifs qui vous seront rapidement communiqués pour inscription.

**Commission travaux :** Concernant l'aménagement du stationnement du car scolaire Mme le Maire fait le compte rendu de la réunion de concertation qui a réuni le 20 juin dernier : M. ALBIN du Conseil Général, M. DORE Président du Syndicat d'Electricité, l'architecte, ainsi que des membres de la commission travaux.

Les travaux débuteraient début 2015 par l'enfouissement des lignes, suivraient les travaux de maçonnerie, pour se terminer par la voirie en juillet et août, ces derniers travaux étant particulièrement délicats ne pourront se faire qu'à une période de moindre circulation.

Diverses subventions ont été demandées, réserve parlementaire, PNR et Conseil Général pour alléger le coût du reste à charge pour la commune sur ces travaux.

**Place du Monuments aux Morts :** Afin de bénéficier du solde du contrat départemental les travaux devront être absolument terminés au 31 décembre 2015, l'architecte nous a soumis un projet sur lequel nous avons fait des remarques, il lui a été demandé de boucler ce dossier rapidement pour envoi à l'Architecte des Bâtiments de France.

**Réseau d'eaux pluviales :** Mme le Maire informe que le curage du réseau sera effectué le 15 juillet prochain par l'entreprise TPL.

## Commissions Intercommunalité

**Urbanisme :** Philippe BOUILLETTE explique que suite à l'abandon par l'Etat de la mise à disposition « gracieuse » des services d'administration du droit du sol (dossiers d'urbanisme) à l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2015, il conviendra donc à l'intercommunalité de prendre cette compétence en créant une structure dimensionnée en fonction des actes instruits (pour info sur l'intercommunalité Vexin Val de Seine 550 dossiers par an sont traités). Après étude de toutes les possibilités, deux sont, à ce jour, envisageables :

- Structure entre deux intercommunalités (Vexin Val de Seine et Vexin Centre)
- Structure rattachée au PNR

**Commission Développement Economique** : Mme le Maire indique que lors de la réunion qui s'est tenue à AMBLEVILLE le 3 juillet dernier il a été évoqué la reprise du projet de commerce de proximité par l'intercommunalité. M. WECKMANN Assistant à la Maitrise d'Ouvrage qui a, avec la Chambre de Commerce, monté ce dossier a présenté le montage financier. Il lui a été demandé d'affiner ce montage pour une présentation au Bureau de l'Intercommunalité de septembre.

**Commission Petite Enfance** : Mme Le Maire indique qu'il a été voté lors du dernier Conseil Communautaire l'ouverture en septembre d'un Centre de Loisirs intercommunal MONTREUIL/EPTE- LA CHAPELLE EN VEXIN pouvant accueillir à MONTREUIL les enfants jusqu'à 3 ans et à la CHAPELLE les enfants jusqu'à 11 ans (voir document joint)

Il n'y a pas de questions diverses la séance est levée à 23h30, la date du prochain conseil est fixée au vendredi 26 septembre à 19h30

**Le Secrétariat sera fermé tous les samedis des mois de juillet et août et  
du samedi 9 août au lundi 1<sup>er</sup> septembre inclus**